



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit,
le 29 novembre à 18h30
le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/11/2018
Présents : L. Dizengremel, C. Bladou-Grenier, G. Campergue,
V. Peleman, G. Colmé, M.-C. Jordanet, J.-M. Jardin, A. Rigal, M. Lafage
Procurations : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho
Excusés : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho
Absents : T. Rameil, S. Martinez, I. Rivier-Delfau

OBJET : ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE PAR LA SAS CM QUARTZ

Le maire informe l'assemblée de l'ouverture d'une enquête publique relative à une demande de renouvellement et d'extension d'une autorisation d'exploiter une carrière et ses installations annexes par la SAS CM QUARTZ située aux lieu-dits « les Devèzes » à Crayssac et « Mont Rixou » à Espère.

Cette enquête d'une durée de 39 jours, se déroule du 26 novembre 2018 à partir de 14h au 03 janvier 2019 jusqu'à midi. Elle concerne les communes de Crayssac, Espère, Mercuès, Caillac, Calamane, Nuzéjols, Boissières, Douelle, Catus, Saint-Médard et Parnac.

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal de Mercuès est appelé à formuler un avis motivé sur le projet, et ce dès l'ouverture de l'enquête publique. Cet avis sera transmis à la DDT du lot – unité des procédures environnementales à Cahors.

Après délibération, l'assemblée émet un avis favorable à la demande de renouvellement et d'extension d'autorisation d'exploiter une carrière et ses installations annexes sur les communes de Crayssac et d'Espère par la Sas CM QUARTZ.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	12
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le ...04./12/2018 Et publication ou notification Du ...07./12/2018.....



Le Maire,

Ludovic DIZENGREMEL